

SARL ELECTRA SAVOIES

**739, Rue des plâtrières
ZA des Blachères
73 130 SAINT AVRE
RCS CHAMBERY 489 854 000**

Transformation en Société par Actions Simplifiée

**Rapport du Commissaire à la transformation
et du Commissaire aux comptes**

ALPAUDIT

Société de commissariat aux comptes

**SAS au capital social de 10 000 Euros - RCS CHAMBERY 834 748 550
127 rue de Gascogne 73 600 MOUTIERS**

SARL ELECTRA SAVOIES

**739, Rue des plâtrières
ZA des Blachères
73 130 SAINT AVRE**

RCS CHAMBERY 489 854 000

Transformation en Société par Actions Simplifiée

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL ELECTRA SAVOIES EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision des associées en date du 2 mars 2026, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse sur la situation de votre société d'une part ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social d'autre part.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

1- NATURE DE L'OPERATION DE TRANSFORMATION :

Elle consiste à changer la forme de votre société, sans création d'une nouvelle personne morale, pour passer de la forme juridique de SARL (Société à Responsabilité Limitée) à celle de SAS (Société par Actions Simplifiée).

2- DOCUMENTS DE REFERENCE :

Les documents comptables de référence sont les suivants :

- Plaquette des comptes annuels au 31.12.2025 ;
- Journaux et grands-livres au 31.12.2025 ;
- Inventaire des immobilisations au 31.12.2025 ;
- Echancier des emprunts ;
- Eléments de paies au 31.12.2025 ;
- Relevés bancaires au 31.12.2025 et à fin février ;
- Stock.

Les documents juridiques de référence sont les suivants :

- Statuts de la SARL ELECTRA SAVOIES ;
- Extrait k-bis de la SARL ELECTRA SAVOIES ;
- Décision unanime des associées en date du 2 mars 2026 pour la nomination du cabinet ALP AUDIT, en qualité de commissaire à la transformation ;
- PV d'AGO 2024 ;
- Projet de l'assemblée générale extraordinaire approuvant la transformation en SAS et la désignation du Président et du Directeur Général ;
- Projet de statuts de la société sous la nouvelle forme juridique.

3- APPRECIATION DE L'ACTIF ET DU PASSIF AU 31.12.2025 :

L'analyse des principaux postes d'actifs nous permet de faire les constats suivants :

L'actif net immobilisé s'élève à 155 722.50 €, il est composé des postes suivants :

- Les immobilisations corporelles, d'un montant de 5 152,92 €, regroupent les matériels industriels, les outillages, les moyens de transport, ainsi que les équipements de bureau et les installations générales.
- Les immobilisations financières concernent des titres de participations (SCI 4 NUYT) et des créances rattachées à des participations pour un montant de 147 934,78 €.

L'actif circulant s'élève à 2 234 377,01 €, il est composé des postes suivants :

- Le stock de matières premières s'élève 155 961,58 €.
- Les encours de chantiers atteignent 172 569.44 €.
- Les créances clients, principalement issues de factures émises en 2025, totalisent 653 034,87€.
- Les autres créances correspondent à des dettes fournisseurs et des dettes fiscales et sociales, pour 23 556,79 €.
- Les disponibilités et valeurs mobilières de placement représentent 1 223 327,33 €. La société dispose de trois comptes bancaires dont les soldes sont confirmés par rapprochement avec les extraits bancaires.

L'analyse des principaux postes du passif (dettes) nous permet de faire les constats suivants :

- La société détient trois emprunts pour un montant total de 250 001.28 € dont les soldes sont confirmés avec les échéanciers d'emprunts.
- Les dettes fournisseurs représentent environ 23 % du montant total des dettes. Nous avons vérifié l'antériorité des dettes et nous n'avons pas de remarques à formuler.
- Le traitement fiscal et social pour l'exercice 2025 n'appelle pas de commentaire de notre part.

Nos divers sondages ont répondu de manière satisfaisante aux assertions d'exhaustivité, de réalité, de propriété, de correcte évaluation, de séparation des exercices et de correcte imputation.

Nous n'avons pas décelé (ou été avertis) de quelconques informations ou événements susceptibles de remettre en cause la continuité d'exploitation à la date de ce rapport, ni dans les documents comptables 2025, ni dans les déclarations de la direction.

4- DECOMPOSITION DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2025 :

Au 31 décembre 2025, les capitaux propres de votre société s'élèvent à 1 584 809,93 € et se décomposent de la manière suivante :

- Capital social = 10 000 € ;
- Réserve Légale = 2 000 € ;
- Autres Réserves = 1 318 865,25 € ;
- Résultat = 253 944,68 € ;

L'Assemblée Générale pour l'exercice clos au 31.12.2025 ne s'est pas encore tenue.

5- SITUATION DE LA SOCIETE DEPUIS LE 31 DECEMBRE 2025 :

Selon les relevés bancaires des mois de janvier et février 2026, nous observons une augmentation de la trésorerie. Par ailleurs, la société n'a pas perdu la moitié du capital.

6- JURIDIQUE :

- L'objet social de la société reste inchangé.
- L'objet social reste licite pour une société constituée ou transformée en Société par Actions Simplifiée.
- Le capital de la société reste inchangé.
- La durée de la société (99 ans) reste inchangée.
- La date de clôture de l'exercice social, le 31 décembre de chaque année, reste inchangée.
- La dénomination sociale de la société demeure « ELECTRA SAVOIES »
- La transformation de la société en société par actions simplifiée aura pour effet de mettre fin aux fonctions de la gérance. Il est alors envisagé de nommer en qualité de Président M. Eric LUCET et en qualité de Directeur Général Délégué M. Bernard GERMAIN.
- La société ELECTRA SAVOIES, même sous la forme de SAS, ne dépasse pas deux des trois seuils relatifs à la nomination obligatoire d'un commissaire aux comptes tels que définis par le décret N°2019-514 du 24 mai 2019.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'autres observations de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

7- MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION :

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social ;
- à analyser les éventuels avantages particuliers liés à l'opération envisagée.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

La transformation envisagée ne prévoit aucun avantage particulier au profit des associées ou tiers.

Rapport rédigé à Moûtiers, le 20 mars 2026

Claire MILESI

Commissaire aux comptes
Présidente de la **SAS ALPAUDIT**



ALPAUDIT

Société de commissariat aux comptes
SAS au capital social de 10 000 Euros - RCS CHAMBERY 834 748 550
127 rue de Gascogne 73 600 MOUTIERS